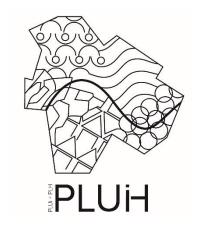


## Communauté de Communes du Pays Sabolien



# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Dossier d'Approbation

### BILAN DE LA CONCERTATION

Vu pour être annexé à la délibération du 09 avril 2021
Pour la Communauté de Communes du Pays Sabolien
Le Président

B.P. 185
HOTEL DE VILLE

### Sommaire

So	MMAIRE	2
IN	TRODUCTION	3
<u>l.</u>	OBJECTIFS ET MODALITES DE CONCERTATION	3
<u>II.</u>	ORGANISATION DE LA CONCERTATION	3
A.	LA DEMARCHE DE CONCERTATION	3
В.	LE CALENDRIER DE LA CONCERTATION	4
EN	MATIERE DE PARTICIPATION	5
<u>I.</u>	LE REGISTRE D'OBSERVATION MIS A DISPOSITION	5
<u>II.</u>	LES REQUETES TRANSMISES PAR COURRIER	7
<u>III.</u>	LE SITE INTERNET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	8
IV.	LES DEMARCHES PARTICIPATIVES AVEC LE PUBLIC	9
A.	LES PROMENADES DU PLUI-H	9
В.	LE FORUM ELU-E-S-HABITANTS	11
C.	LES REUNIONS PUBLIQUES AVEC LES HABITANTS	14
1.	Presentation du diagnostic territorial le 28 juin 2018	14
2.	Presentation des orientations du PADD le 25 avril 2019	
3.	Presentation de la traduction reglementaire et operationnelle le 07 novembre 2019	16
D.	LA REUNION PUBLIQUE DEDIEE	17
<u>V.</u>	LES ATELIERS THEMATIQUES	17
EN	MATIERE D'INFORMATION	21
<u>I.</u>	LES PUBLICATIONS	21
<u>II.</u>	L'EXPOSITION PERMANENTE	22
A۱	INEXES	24

## INTRODUCTION

# I. Objectifs et modalités de concertation

En vertu de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme, « font l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées l'élaboration ou la révision (...) du plan local d'urbanisme ».

Par délibération en date du **18 Décembre 2015**, la Communauté de Communes de Sablé sur Sarthe a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat sur l'ensemble du territoire communautaire.

Cette délibération prévoyait les modalités de concertation suivantes :

- Mise à disposition des documents d'élaboration du projet de PLUiH au fur et à mesure de leur avancement au siège de la Communauté de communes (service urbanisme) et sur le site internet de la Communauté de communes.
- Publication au moins une fois par an d'une information sur l'avancement de la procédure dans le bulletin communautaire et sur le site internet de la Communauté de communes.
- Organisation à minima de deux réunions publiques à différents stades d'avancement de la procédure.
- Exposition itinérante au siège de la Communauté de communes et dans les mairies des communes membres.
- Mise à disposition au siège de la Communauté de communes et dans toutes les communes membres, aux jours et heures d'ouverture habituels, d'un registre de concertation, destiné à recevoir les observations et propositions du public.
- o Recueil des observations par courrier pouvant être adressés à la Communauté de communes de Sablé sur Sarthe, place Raphael Elizé 72 300 Sablé sur Sarthe.

## II. Organisation de la concertation

La concertation autour du projet de PLUi-H s'est organisée suivant les grandes étapes d'élaboration du projet et en cohérence avec les thématiques clés du document. La stratégie de concertation définie a eu pour objectifs de rendre accessible les principes de la démarche, les concepts d'urbanisme auprès des citoyens et de mobiliser des publics diversifiés, représentatifs de la population ainsi que les différents acteurs du territoire.

Un autre objectif stratégique poursuivi dans le cadre de cette démarche était d'articuler efficacement la communication et la concertation afin de sensibiliser le grand public au projet dans le cadre d'animations pédagogiques et attractives, mobilisant le plus grand nombre dans l'esprit d'une démarche partagée et d'une co-construction du projet.

#### A.La démarche de concertation

Le projet de PLUi-H s'est construit en plusieurs étapes qui correspondent à des temps dédiés de réflexion et de travail.

**Etape n°1 : Diagnostic.** Il s'agit d'un temps important d'état des lieux, de « photographie à l'instant T » pendant lequel les élu-e-s, les acteurs et les citoyens identifient les atouts, les faiblesses de leur territoire mais également les opportunités d'avenir et les attentes.

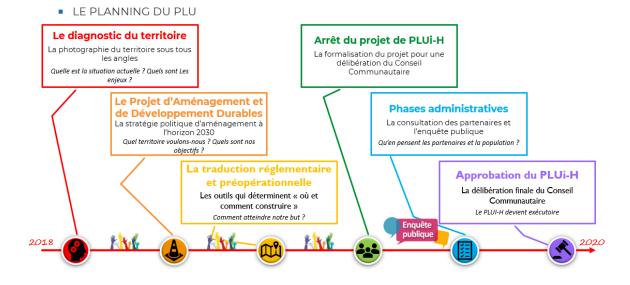
Etape n°2 : Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Le PADD constitue le projet politique du territoire. Il fixe sous la forme de grandes orientations d'aménagement, des ambitions et une vision pour le territoire. La définition du PADD permet de projeter le développement de la Communauté de Communes de Sablé sur Sarthe à l'horizon 2030-2032 et d'apporter les réponses aux défis et enjeux identifiés dans la phase diagnostic.

Etape n°3: Traduction réglementaire. Cette étape permet de décliner de façon réglementaire et opérationnelle les orientations du PADD en règles d'urbanisme (règlement graphique et écrit) ou en Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) opposables à tout porteur de projet (particuliers et promoteurs) mais également en Programme d'Orientations et d'Actions (POA) (le volet « habitat » du Programme Local de l'Habitat inclus dans le PLUi-H), non opposables mais constituant des outils programmatiques et partenariaux intéressants pour la mise en œuvre du plan.

A chacune de ces étapes, les citoyens et les représentants de la société civile ont été appelés à participer aux réflexions en :

- Partageant un temps d'échanges en réunion permettant ainsi de présenter l'avancement des travaux du PLUi-H ;
- Formulant des contributions pour enrichir les différents documents du PLUi-H, via les différents outils de concertation et d'animation mis à leur disposition.
- L'ensemble des contributions qui ont nourri les réflexions autour de l'élaboration du PLUi-H sont synthétisées dans le cadre du bilan de la concertation.

#### B.Le calendrier de la concertation



## EN MATIERE DE PARTICIPATION

# I. Le registre d'observation mis à disposition

Durant toute la durée de la démarche, un registre d'observations a été installé au service Aménagement au siège de la Communauté de Communes de Sablé sur Sarthe, ouvert au public pour inscrire toute observation, remarque, demande du public (aux heures et jour d'ouverture du service).

Durant toute la durée de la démarche, un même registre d'observations a été installé en Mairies de toutes les communes du territoire, ouvert au public pour inscrire toute observation, remarque, demande du public (aux heures et jour d'ouverture du service).

La synthèse des observations émises sur ces registres est la suivante :

Commune concernée par	Date	Nom et coordonnées du requêteur	objet de le requête	parcelles	observations	
la demande Asnières sur Vègre	de la requête	du requeteur	Pas d'observations	concernées		
Auvers le Hamon			Pas d'observations			
Avoise	Pas d'observations					
Avoise		M.Lesard Jean Claude Le Pied	I I			
	12.06.18	du four 72 200 le Bailleul	laisser sa parcelle constructible	YH48	Non zoné en A	
		M. et Mme Rabouin Jacques 14				
	05.03.19	rue du Moulin 72 200 Le Bailleul	laisser sa parcelle constructible	ZR212	Non zoné en A	
		M et Mme Mousset Jean			Non zoné en partie UP et	
	07.03.19	Claude 5 rue des Acacias 72 200 Le Bailleul	Rendre une parcelle constructible	YI21	en partie A comme dans PLU actuel	
		M et Mme Besnard J Louis 39				
	26.03.19	rue du Haut Perrin 72 800 Aubigné le Racan	laisser sa parcelle constructible	ZO58	Non zoné en A	
Le Bailleul	15.04.19	M et Mme Therouin Jean 8 la Claie 72200 le Bailleul	remarque sur la nécessité de prise en compte du vieillisement de la pop/ Le Ouest park doit être un pôle économique important l'offre en terrain constructible sur la commune doit donc être adapté			
	23.05.19	M et Mme Mousset Jean Claude 5 rue des Acacias 72 200 Le Bailleul	demande de suppression d'un emplacement réservé	YI21 60 et 61	Non Emplacement Réservé reporté au PLUIH	
	28.05.19	Mme Poissenot Touchard Johanna et Mme Hangue Hard Véronique les Mortiers 72 200 le Bailleul	demande d'une suppression d'une zone A en zone de loisirs	ZM016 et ZN06	Oui classé en Nt STECAL Tourisme	
		M Dubois Pierre A et Mme				
	10.07.19	Dufay Emmanuelle le Pied de four 72 200 Le Bailleul	Rendre une parcelle constructible	YK65 et YK69	Non zoné en A	
	21.08.19	M et Mme Rabouin jacques 14 rue du moulin 72 200 le Bailleul	laisser sa parcelle constructible	ZR212	Non zoné en A	
	21.10.19	M et Mme Therouin Jean 8 la Claie 72200 le Bailleul	rendre des parcelles inconstructibles	ZR26g et ZR3g	Non zoné en UP comme dans PLU actuel	
Bouessay	Pas d'observations					
Courtillers	Pas d'observations					
Dureil	Pas d'observations					
Juigne sur Sarthe	Pas d'observations					
Louailles	Pas d'observations					
Notre Dame du Pé	Pas d'observations					

Commune concernée par	Date de la requête	Nom et coordonnées du requêteur	objet de le requête	parcelles concernées	observations
	07.05.19	M Dufeu Michel 7 rue du moulin 72300 Parcé sur Sarthe	Remarque sur le besoin de créer des pistes cyclables		voies douces emplacement réservé
Parce sur Sarthe	03.09.19	M et Mme Guittet Stephane allée du château d'eau 72300 Parcé sur Sarthe	Demande de ne pas intégrer des parcelles en zones AU (opération d'ensemble) mais en zone Upa	AC378,379,380,385	Non zonage Acl
	07.10.19	M et Mme Aubry allée du château d'eau 72300 Parcé sur Sarthe	Demande de ne pas intégrer des parcelles en zones AU (opération d'ensemble) mais en zone Upa	AC301,376,377	Non zonage Acl
Pince			pas d'observations		
	05.03.2019	Delhommeau Gaetan	rendre les parcelles du hameau constructibles pour les annexes	G954	Zoné en A
	06.03.2019	Indivision CHEVE Boulevard Carnot 72000 LE MANS	Rendre une parcelle constructible	F1100	Oui en partie zoné en Uhp en continuité dela zone urbaine et en partie zoné en A
	07.08.2019	Mr et Mme MARCAIS Roland 38 La Percevaudière 72300 PRECIGNE	Rendre une partie de la parcelle en zone naturelle jardin	AC619 et D648	Oui zoné Nj
Precigné	08.08.2019	Sourice Tiffouin 2 route du Brossay Les Brossillots 72300 PRECIGNE	rendre les parcelles du hameau constructibles pour les annexes	G946	Zoné en A
	24.06.2019	Mr ET Mme SALMON Patrick La Clé des Champs 72300 PRECIGNE	Rendre une parcelle constructible	A656	Non Zoné en A
	27.09.2019	Mr CHESNOT Edouard 24 rue de Rémilly 78000 VERSAILLES	Rendre des parcelles constructibles en zone naturelle jardin	AM118, AL19,AL21(partie),AL 22(partie), AL24(partie), AL43 (partie) ,AL27	Oui zoné Nj
Sable Sur Sarthe			Pas d'observations		
Solesmes			Pas d'observations		
Souvigne sur sarthe			Pas d'observations		
	13.04.2018	Mme GANDON Marie-Claude La Saulaie 53170 MESLAY DU MAINE	rendre des parcelles constructibles	ZK13,ZK126,ZK127	Non zoné en A comme dans PLU actuel
	03.09.2018	PAIMBOEUF Thérèse Le Repos du Souchet 72300 VION	laisser sa parcelle constructible	ZX194	Non zoné en A
Vion	30.09.2019	BROUARD Yvette Le Parc 72300 PARCE SUR SARTHE	Rendre une parcelle constructible	ZD123	Non zoné en A comme dans PLU actuel
	08.10.2019	Mr RAYER Jean-Claude et Mme CORBIN Gisèle 54 rue du Docteur Guichard 49000 ANGERS	laisser sa parcelle constructible	ZH63 ET ZH98	Non zoné en A

# II. Les requêtes transmises par courrier

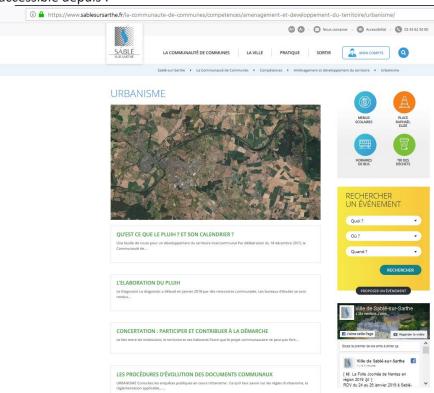
Au-delà des registres de concertation mis à disposition du public, les mairies et la Communauté de Communes ont reçu par courriers des observations, remarques et demandes de particuliers, qui ont fait l'objet d'une réponse individuelle.

La synthèse des requêtes transmises par courrier est la suivante :

Commune concernée par la demande	Date de la requête	Nom et coordonnées du requêteur	Objet de la requête	Parcelle(s) concernée(s)	Réponse
Parcé sur Sarthe	24.04.18	M Arthus Bertrand 29 route de Beaucé 72300 Soles mes	Demande de rendre constructibles le haut de parcelles actuellement en zone A	ZH 108 109 11	30.05.18
Parcé sur Sarthe	18.06.18	M Jean René Beauvais Visserie Service 72300 Parce sur Sarthe	Demande de rendre constructible une partie du terrain derrière son entreprise pour assurer le développement de l'entreprise	OA615	21.06.18
Sable sur Sarthe	23.05.18	M Choffat Yvon 4 av Nowy Targ 91 000 Evry	Demande de rendre constructibles deux parcelles	BO 84 et 86	31.05.18
Sable sur Sarthe	31.07.18	Mme Choffat Yveline 9 A rue de la Champagne 22 980 Plelan le Petit	Demande de rendre constructibles deux parcelles	BO 84 et 86	06.08.18
Sable sur Sarthe	12.02.19	Mme Chaudet Marylune 08 rue de l'Eglantine	Demande de rendre constructible des jardins	BK18 1715 14 11 10 8 5 4 3 2	01.03.19
Vion	03.04.19	M et Mme Angelo 3 rue des Sapins 72300 Vion	Demande de changement de destination d'un poulailler agricole desafecté	ZD 241	23.05.19
Vion	23.02.18	Mme Brouard Yvette le Parc Parcé sur Sarthe	Demande de rendre constructible en totalité une parcelle de 4ha	ZD 123	30.05.18
Vion	13.04.18	Mme Gandon Marie Claude La Saulaie 53 170 Meslay du Maine	Demande de rendre constructibles des parcelles en zone A	ZK 13 126 127	30.05.18
Juigné sur Sarthe	26.01.19	Mme et Mme Pousse Eric 226 rue Saint Nicolas 72300 Sablé sur Sarthe	demande de rendre constructible une partie de leur terrain	ZN0027 et 0028	04.02.19
Juigné sur Sarthe	21.11.18	M Charlot Alain	demande de préservation d'un espace naturel au port de juigné		05.12.18
Juigné sur Sarthe	20.09.18	M e Mme Marteau 15 rue de Précigné 72 300 Louailles	Demande de changement de zonage passage du terrain de zone d'activités en zone d'habitat	B540	27.09.18

# III. Le site internet de la Communauté de Communes

Un espace dédié au PLUi-H a été ouvert sur le site internet de la Communauté de Communes accessible depuis :



Le site internet a permis de rappeler les objectifs de la démarche, les étapes de son élaboration et les modalités de concertation avec le public. Les documents de communication et d'information sont disponibles sur le site.

Les autres sites internet communaux évoquant le dossier :

 $\frac{https://www.vion72.fr/communiques/552-elaboration-du-pluih-intercommunal-arr%C3%AAt%C3%A9-pr%C3%A9fectoral.html$ 

http://www.avoise.mairie72.fr/app/webroot/files/files 21/articles/Article%20PLUIH%202018%2004.pdf

https://www.souvigne-sur-sarthe.fr/

https://www.parce-sur-sarthe.fr/

www.auverslehamon.mairie72.fr

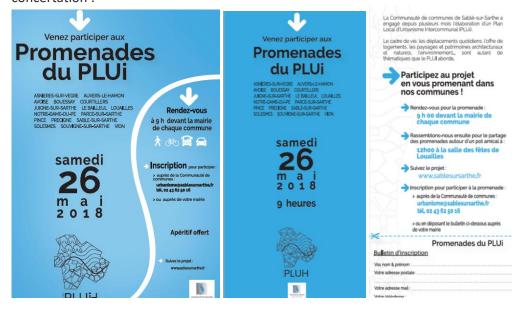
# IV. Les démarches participatives avec le public

Plusieurs « temps forts » dédiés à la concertation avec le public ont jalonné l'élaboration du PLUi-H :

### A.Les promenades du PLUi-H

Le **26 mai 2018**, à **l'étape du diagnostic**, ont été organisées en communes les « balades du PLUi-H », avec les élu-e-s et les habitants du territoire. L'objectif de cette démarche est de mobiliser la population lors d'un temps fort d'échange au début de l'élaboration du PLUi-H pour recueillir les expressions le territoire : les lieux d'attachement, les lieux de questionnement, les futurs projets, etc.

L'organisation de cette étape a nécessité la mise en place d'outils de communication et de concertation :



Affiches et flyers déposés dans les mairies, commerces et équipements publics

L'animation des balades a été assurée par les élu-e-s des communes, les services de la Communauté de Communes et les bureaux d'études. Des Carnets de terrains ont été réalisés à cette occasion, permettant aux habitants de reporter leurs impressions, observations, remarques durant leur parcours.



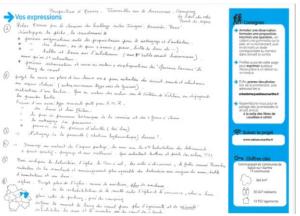


LES PROMENADES DU PLUIH 26 mai 2018









A la suite de la balade, plus de 60 personnes sur la centaine de participants en commune se sont réunis dans la salle des fêtes de Louailles pour un moment de restitution conviviale.



A l'issue de la balade, une synthèse des contributions a été réalisée sous la forme d'un poster, affiché lors du 1<sup>er</sup> forum élu-e-s-habitants.



#### B.Le forum élu-e-s-habitants

Le 19 septembre 2018, à l'étape charnière entre le diagnostic et le début des réflexions PADD s'est tenu le forum élu-e-s-habitants.

Cette démarche active de co-production vise à associer l'ensemble des élu-e-s sous forme d'un forum participatif élargi aux représentants d'associations, acteurs socio-économiques et habitants du territoire. Le forum s'est organisé en 2 temps :

- Un premier temps de présentation des éléments de synthèse du diagnostic ;
- Un second temps d'atelier de travail en petits groupes qui, à l'appui de supports dédiés, facilitent l'expression de chacun et l'utilisation des contributions pour enrichir la construction du PLUi-H.

Le forum a rassemblé environ 75 personnes.

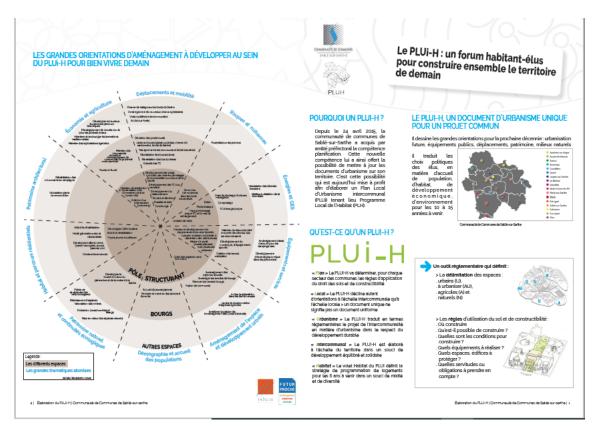
L'organisation de cette étape a nécessité la mise en place d'outils de communication et de concertation :

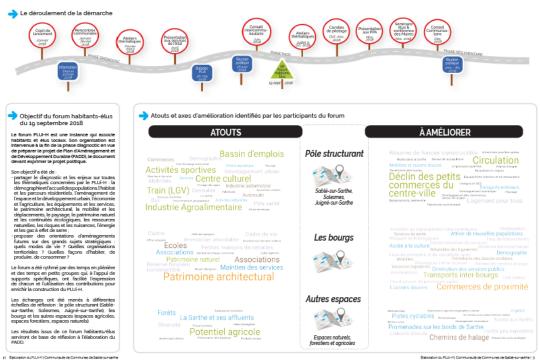


L'animation du forum a été assurée par les élu-e-s des communes, les services de la Communauté de Communes et les bureaux d'études. Le forum s'est déroulé de la manière suivante :

Horaires	Étapes	Intervenants / temps et contenus des interventions
18h45 – 19h00 (15 min.)	Accueil des participants	Accueil des participants
19h00 – 19h25 (25 min.)	Ouverture et présentation du diagnostic	Monsieur Gendry, VP de la CCSS, ouvre le forum et rappelle la démarche générale du PLUi (5 min.) Les Bureaux d'études expliquent les objectifs du PLUi-H, la démarche et présente le diagnostic (15 min.)
19h25 – 19h55 (30 min.)	Séquence n°1 : Partage du diagnostic	Expression en groupe des participants, avec retranscription sur les documents de séance distribués, en réponse à la question suivante : « Quels sont les atouts et les faiblesses « du pôle structurant » / « des bourgs » / « des autres espaces (espaces naturels, forestiers et agricoles) ? » (30 min. de travail en groupes).  Animation par les bureaux d'études
19h55 -21h05 (1h10)	Séquence n°2 : Les défis pour demain — Approche locale	A partir des atouts et faiblesses repérés pour chacune des composantes du territoire, les animateurs proposent de réfléchir à la question suivante :  « Quelles seraient les orientations d'aménagement à développer avec votre PLUi-H pour bien vivre demain dans le « pôle structurant » / « les bourgs » / « les autres espaces (espaces naturels, forestiers et agricoles) » ? »  Trois séquences de travail en mini-groupes.
21h05 – 21h30 (25 min)	Séquence n°3 : Les défis pour demain — Approche communautaire	Buffet (5 min) Les animateurs synthétisent et présentent les orientations de développement proposées dans les 3 groupes (10 min) Echange en plénière à partir des propositions des 3 groupes : « à l'issue de vos échanges, quelles seraient les orientations d'aménagement prioritaires à retenir pour bien vivre demain sur votre territoire communautaire ? » (10 min)
21h30 - 21h35	Clôture du forum	Les bureaux d'études expliquent les étapes à suivre pour l'élaboration du PLUi-H (2 min)

A l'issue du forum, une synthèse des contributions a été réalisée sous la forme d'une plaquette 4 pages, restituée en Communauté de Communes permettant de nourrir les orientations du futur PADD :





#### C.Les réunions publiques avec les habitants

**Trois réunions publiques** dédiées à la démarche PLUi-H et à son avancement ont été organisées aux 3 étapes clés du projet :

- Diagnostic territorial : le 28 juin 2018
- Projet d'Aménagement et de Développement Durable : le 25 avril 2019
- Traduction réglementaire et opérationnelle : le 07 novembre 2019.

Chaque réunion a fait l'objet d'une parution dans la presse et d'un affichage dans les mairies, commerces et équipements de la Communauté de Communes.

## 1. Présentation du diagnostic territorial le 28 juin 2018 Cette réunion publique s'est déroulée en deux temps:

cette redilion publique's est derodiee en deux temps.

- Un rappel pédagogique de la démarche d'élaboration du PLUi-H, des objectifs, du calendrier, de la concertation ;
- Une présentation du diagnostic du territoire, des grands enjeux et des défis d'aménagement et de développement pour l'avenir.

Réunissant 60 personnes environ, elle a été l'occasion pour les participants d'exprimer des avis et remarques sur des sujets clés comme le cadre de vie, l'agriculture et le devenir des exploitations agricoles, l'urbanisation et la consommation d'espace, les transports, l'énergie, l'eau et les nuisances.





#### Sommaire

- I. Qu'est ce qu'un PLUi-H?
- II. Le déroulement de la démarche
- III. Les premiers enjeux du diagnostic
  - > Un PLUi-H pour quel avenir commun?
- IV. Les prochaines étapes
  - > Temps d'échange et de questions

#### 2. Présentation des orientations du PADD le 25 avril 2019

Cette réunion publique s'est déroulée en deux temps :

- Un rappel pédagogique du contenu du PADD, des objectifs de la commune au travers de ce document « charnière » ;
- Une présentation des grandes orientations du projet communautaire par thématique, illustrées de cartographies.

Réunissant 50 personnes environ, elle a été l'occasion pour les participants d'exprimer des avis et de remarques sur la stratégie communautaire, l'activité économique et l'emploi, les transports et les liaisons douces, l'environnement et la traduction de la trame verte et bleue,





## 3. Présentation de la traduction réglementaire et opérationnelle le 07 novembre 2019

Cette réunion publique s'est déroulée en deux temps :

- Un rappel des grandes orientations du PADD et du POA, qui ont mené à la traduction réglementaire et opérationnelle du projet ;
- Une présentation des outils et la manière dont les orientations de projet ont été traduites au plan de zonage, au règlement écrit et aux OAP



Réunissant 50 personnes environ, elle a été l'occasion pour les participants d'exprimer des avis et de remarques sur la prise en compte les densités en espaces urbanisés, les zones humides et la définition de la trame verte et bleue, la délimitation des zones d'extension de l'urbanisation, le nouveau règlement et ses effets pour les futurs projets de construction.



#### D.La réunion publique dédiée

Dans le cadre de l'élaboration du diagnostic agricole une réunion le 22 mai 2019 a été organisée à destination des agriculteurs du territoire afin de leur présenter les résultats du diagnostic agricole. Le diagnostic a pu être réalisé grâce à des commissions communales composées de 5 à 7 personnes par commune et par le retour de 169 questionnaires sur les 287 distribués à tous les agriculteurs du territoire. Plus de 70% des exploitations « professionnelles » domiciliées sur le territoire ont répondu au questionnaire.



Cette réunion a pu réunir environ 50 agriculteurs qui ont pu prendre connaissance des résultats et émettre des remarques sur les questions autour de la place de l'agriculture sur le territoire, les zones humides ou bien encore la consommation du foncier.



### V. Les ateliers thématiques

Entre **le 15 février et le 20 mars 2018** ont été organisés **6 ateliers thématiques** qui ont associé les élu-e-s et des acteurs du territoire (habitants, professionnels, associations, mais aussi Personnes Publiques Associées...) parmi lesquels :

- Agriculteurs;
- Agence Régionale de Santé (ARS / DT 72);
- Caisse d'Allocation Familiale (CAF);
- Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS);
- Chambre d'Agriculture de la Sarthe (CA72);
- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe (CAUE 72);
- Conseil Départemental (CD 72);
- Direction Départementale des Territoires (DDT72 / SUAAJ / Planification / CMT);
- Office du tourisme
- CPIE
- SCOT Vallée de la Sarthe ;

- Sarthe Habitat;
- Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine 72 ;

A travers la thématique choisie, illustrée par le biais de supports (plans, photographies, esquisses...) les participants sont invités par mini-groupe à réfléchir, échanger, débattre sur les constats et enjeux du territoire puis à proposer des pistes de réflexion ou d'actions pour l'élaboration du PADD qu'ils peuvent localiser sur plan.







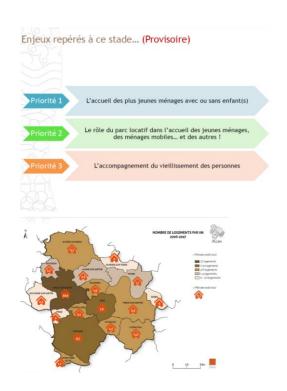
Groupe thématique vie sociale, éducation et équipements







Groupe thématique économie, emploi et agriculture





Groupe thématique population, habitat et aménagement de l'espace





Groupe thématique Environnement





Groupe thématique Transport







Groupe thématique Tourisme

# Les dynamiques principales : Des parcours touristiques essentiellement situés le long le vallée de la Sarthe, selon une orientation Sud-Ouest / Nord-Est, qui ignorent le Nord-Ouest et le Sud-Ouest du territoire ;

Chaque atelier a permis une appropriation des thématiques à enjeux du PLUi-H, qui ont par la suite contribué à construire le projet de PADD. Cette étape a permis de reconduire les mêmes ateliers à l'étape PADD, en groupes élu-e-s uniquement. Entre le 04 octobre et le 18 octobre 2018, 5 ateliers thématiques ont donc été tenus pour la mise en œuvre du projet politique.

Par la suite, 3 ateliers de traduction réglementaires se sont tenus entre le 23 janvier et le 4 février 2019 en groupes élu-e-s, puis 3 autres entre le 25 avril et le 9 mai 2019 en groupes techniques associant les secrétaires et personnels de Mairies permettant de parachever le cycles d'ateliers participatifs attendus pour la co-construction du projet.en matière d'information

### VI. Les publications

Outre la mise à disposition des documents en lien avec le projet de PLUi-H adjoints aux registres de concertations en Mairies, et à l'information dédiée sur le site Internet de la Communauté de Communes (voir chapitre précédent), des publications ont jalonné la démarche d'élaboration du PLUi-H, par le biais :

- D'articles dans le journal communautaire et les journaux communaux
- D'articles dans la presse locale;

Les articles suivants ont été publiés dans la presse :

Edition	Article de presse	Date de parution
Maine libre	un plan local d'urbanisme en 2020	29/03/2018
Ouest France	l'intercommunalité prépare la ville de demain	29/03/2018
Les Nouvelles	Le PLUIH la feuille de route politique pour 15 ans élaboré ensemble	05/04/2018
les nouvelles (site internet)	cdc de Sablé sur Sarthe: le pLuih une feuille de route polotique pour 15 ans élaboré "ensemble"	09/04/2018
Ouest France (internet)	une promenade pour penser la ville du futur	23/05/2018
Maine libre	Annonce presse promenade PLUI	
Maine Libre	urbanisme: les habitants conviés le 26 mai	16/05/2018
Maine Libre	une balade concertation ce matin dans les communes	26/05/2018
Maine Libre	promenade de l'urbanisme: flop à Sablé, succés ailleurs	28/05/2018
Ouest France	Elus et habitants pensent ensemble leur territoire	27/05/2018
Ouest France (internet)	Elus et habitants pensent ensemble leur territoire	26/05/2018
Ouest France	une radiographie de l'intercommunalité	02/07/2018
maine libre	un forum élus habitants mercredi	17/09/2018
maine libre	élus et habitants échangent	26/09/2018
Ouest France (internet)	Pays de Sablé: quel territoire pour demain?	28/04/2019
Ouest France (internet)	Sablé sur Sarthe: une réunion pour tout comprendre au futur urbanisme de l'intercommunalité	06/11/2019
les nouvelles	Bientôt un nouveau règlement pour construire	14/11/2019
ouest France	dernière ligne droite pour le projet d'urbanisme	11/11/2019

Edition	titre de l'article	date parution
17 à la une	Plan local d'urbanisme intercommunal Construction d'un document unique pour les 17 communes du territ	avr-18
17 à la une	PLUiH Construisons le territoire de demain	sept-18
17 à la une	la lettre du Pluih 4 pages	avr-19
les cahiers de Sablé	Aménagement du territoire PLui Hintercommunale: cap sur 2030!	mars-18
les cahiers de Sablé	PLUIh Un proejt de territoire	decembre 19
journal communal Auvers le Ham	Pluih de la communauté de communes de Sablé sur Sarthe: cap sur 2030	juil-18
journal communal Auvers le Ham	Pluih Avance des travaux	mars-19
journal communal Avoise	la construction d'un document d'urbanisme pour les 17 communes du territoire	juin-18
journal communal avoise	Plan local d'urbanisme intercommunal PADD	decembre 18
journal communal Bouessay	Pluih de la communauté de communes de Sablé sur Sarthe: cap sur 2030	juin-18
journal communal Courtiller	qu'est ce que le PLUIh?	janv-19
journal communal Juigné	le Pluih: la construction d'un document d'urbanisme pour le 17 communes du territoire communautaire	juin-18
journal communal le Bailleul	pluih de la communauté de communes de Sablé sur Sarthe: les enjeux du territoire	juin-18
journal communal le Bailleul	infos avancées Pluih	avr-19
journal communal le Bailleul	infos avancées Pluih	juil-19
journal communal le Bailleul	infos avancées Pluih	oct-19
journal communal NDP	lancement du plan local d'urbanisme intercommunal	juin-18
journal communal parcé sur sart	Pluih de la communauté de communes de Sablé sur Sarthe: cap sur 2030	juin-18
journal communal Pincé	Pluih de la communauté de communes de Sablé sur Sarthe: cap sur 2030	juil-18
journal communal Pincé	présentation du diagnostic	dec 18
lettres d'infos Pincé	infos avancées Pluih	oct-18
lettres d'infos Pincé	infos avancées Pluih	avril
lettres d'infos Pincé	infos avancées Pluih	juil-19
lettres d'infos Pincé	infos avancées Pluih	oct-19
journal communal Solesmes	plan local d'urbanisme intercommunal	nov-18

La revue de presse complète figure en fin du présent document.

## VII. L'exposition permanente

Durant toute la durée de la mission et accompagnant les étapes clés de l'élaboration du projet, une exposition permanente (au siège de la Communauté de Communes) et itinérante (en communes) s'est tenue sur tout le territoire :





## Annexes | Revue de presse

